

STAGE ÉTATS, POUVOIRS, RELIGIONS (COLLÈGE 3^{ÈME} LYCÉE, 1^{ÈRE})

COLLÈGE TH. 1 L'EUROPE, UN THÉÂTRE MAJEUR DES GUERRES TOTALES

LYCÉE TH. 4, CH. 2, LES SOCIÉTÉS EN GUERRE – LE GÉNOCIDE DES
ARMÉNIENS

Quel continuum pédagogique pour l'étude du génocide arménien entre la classe de 3^e et celle de 1^{ère}?

Classe de 3^e

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale. - Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres. - La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement. - La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance. 	<p>La classe de 3^e donne aux élèves les clefs de compréhension du monde contemporain. Elle permet de montrer l'ampleur des crises que les sociétés françaises, européennes et mondiales ont traversées, mais aussi les mutations sociales et politiques que cela a pu engendrer.</p> <p>En mobilisant les civils aussi bien que les militaires, la Grande Guerre met à l'épreuve la cohésion des sociétés et fragilise durablement des régimes en place. Combattants et civils subissent des violences extrêmes, dont témoigne particulièrement le génocide des Arméniens en 1915. En Russie, la guerre totale installe les conditions de la révolution bolchevique, le communisme soviétique stalinien s'établit au cours des années 1920.</p> <p>Après la paix de Versailles puis la Grande Dépression, le régime nazi s'impose et noue des alliances. L'expérience politique française du Front Populaire se déroule dans ce cadre marqué par une montée des périls.</p> <p>Violence de masse et anéantissement caractérisent la Deuxième Guerre mondiale, conflit aux dimensions planétaires. Les génocides des Juifs et des Tziganes ainsi que la persécution d'autres minorités sont étudiés.</p> <p>À l'échelle européenne comme à l'échelle française, les résistances s'opposent à l'occupation nazie et à la collaboration. Dans le contexte du choc de la défaite de 1940, la Résistance militaire et civile agit contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines.</p>

Thème 4, Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs : le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis 1894-96 et l'évolution du conflit mondial

Point de passage et d'ouverture : 24 mai 1915, la déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens par l'Empire Ottoman.

- **Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le « suicide de l'Europe » et la fin des empires européens (11-13 heures)**

Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les motivations et les buts de guerre des belligérants ; – l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ; – l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ; – l'implication des empires coloniaux britannique et français ; – la désintégration de l'empire russe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Août - septembre 1914 – Tannenberg et la Marne. ▪ 1915 – L'offensive des Dardanelles. ▪ 1916 – La bataille de la Somme. ▪ Mars 1918 – La dernière offensive allemande.

Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ; – les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ; – le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie Curie dans la guerre. ▪ 24 mai 1915 – La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman. ▪ Les grèves de l'année 1917.

Eduscol

au collège

Comment l'Europe a-t-elle été marquée par la guerre entre 1914 et 1945? – **Comment les génocides (arménien, juif et tsigane) ont pu se produire, en les replaçant dans un temps plus long que les deux conflits mondiaux et dans leurs contextes respectifs?**

au lycée

Il est donc important de faire comprendre aux élèves que le génocide des Arméniens s'inscrit dans un **vaste processus d'épuration ethnique qui a commencé à la fin du XIXe siècle**. Les moyens mis en œuvre et l'ampleur des massacres sont alors inédits.

Mettre en avant la **radicalisation nationaliste** issue de la guerre est important.

Le danger d'une lecture téléologique des massacres hamidiens qui auraient conduit au génocide

Situer le génocide des arméniens dans le temps long : Claire Mouradian, historienne spécialiste du Mémorial de la Shoah, est l'une des seules à revendiquer dans certains travaux une filiation entre les massacres hamidiens et le génocide; cependant sur le site du Mémorial, elle ne présente pas toujours cette position discutée par les historiens.

« La Première Guerre mondiale a inauguré de nouvelles pratiques de violence visant les populations civiles, des massacres de masse légitimés au nom d'idéaux supérieurs. La guerre s'est affirmée comme un cadre propice. Le cas emblématique des Arméniens, visant les propres sujets d'un État décrétés « ennemis intérieurs » par l'État dont ils sont les citoyens, a inauguré la « modernité » génocidaire du XX^e siècle. »

Des massacres de la dernière décennie du XIXe s. au génocide

- **Controverse** : les historiens ne sont pas d'accord pour faire des massacres de 1894-1995 un prélude au génocide (Sélim Deringil est contre **cette vision téléologique**),
- **Hamit Bozarslan** dans *L'Histoire*, 2015, n°408, parle de discrimination biologisée sous Abdülhmid « on parle déjà de différence de sang entre musulmans et Arméniens » p. 59. Il dit aussi « Il faut renoncer à l'idée que le génocide était programmé dès 1914 ».
- **Claire Mouradian** : « Le génocide est un processus. Il s'inscrit dans la continuité des massacres de masse de l'époque hamidienne (1894-1896), puis d'Adana (1909). Sur le temps court, il se déroule dans le contexte des défaites ottomanes dans les guerres balkaniques qui ont réduit l'empire à l'Anatolie, et surtout de la Grande Guerre. », *Mémorial de la Shoah*
- **Yves Ternon** : « J'ai disposé des archives du Vatican publiées par le père Ruysen et tout cela confirme les travaux des historiens israéliens **Benny Morris et Dror Zeevi** en ce qui concerne les faits. Mais eux les qualifient de génocide de trente ans débutant avec les massacres commis en 1894 par le sultan Abdülhamid. **Or il s'agit en effet dans ce cas de massacres, mais il n'y a pas de volonté génocidaire.** C'est la nuance que j'ai voulu apporter. Il s'agit d'une nuance terminologique mais je ne conteste pas leurs travaux»
 - *Note : Les massacres d'arméniens existent tout au long du XIXe s.*

Aborder les massacres du XIXe s. ?

Au collège : risque de confusion entre « génocide » et « massacre ». C'est la première fois que les élèves vont travailler sur l'acquisition de ce concept.

Au lycée : possible et souhaitable pour justement apprendre aux élèves à différencier « génocide » et « massacres », puisqu'ils ont déjà vu en 3^{ème} le concept de génocide.

Une définition au cœur de la démarche : un génocide

Quatre éléments font néanmoins consensus...
pour caractériser un génocide :

la sélection des cibles
selon un ou plusieurs
critères identitaires

la mise en œuvre d'un
programme par l'État

le caractère
systématique des
massacres sans
distinction de classe,
d'âge ou de sexe

l'intention délibérée
de commettre ce
crime

[Voir la mise au point sur l'espace pédagogique :](https://dgxy.link/IKdp4)
<https://dgxy.link/IKdp4>



« Comprendre le génocide (...)
impose de se confronter à la
matérialité de son exécution »

*Mémorial de la Shoah
Exposition sur le génocide des Tutsis*

Lycée : D'une définition juridique à une définition historique

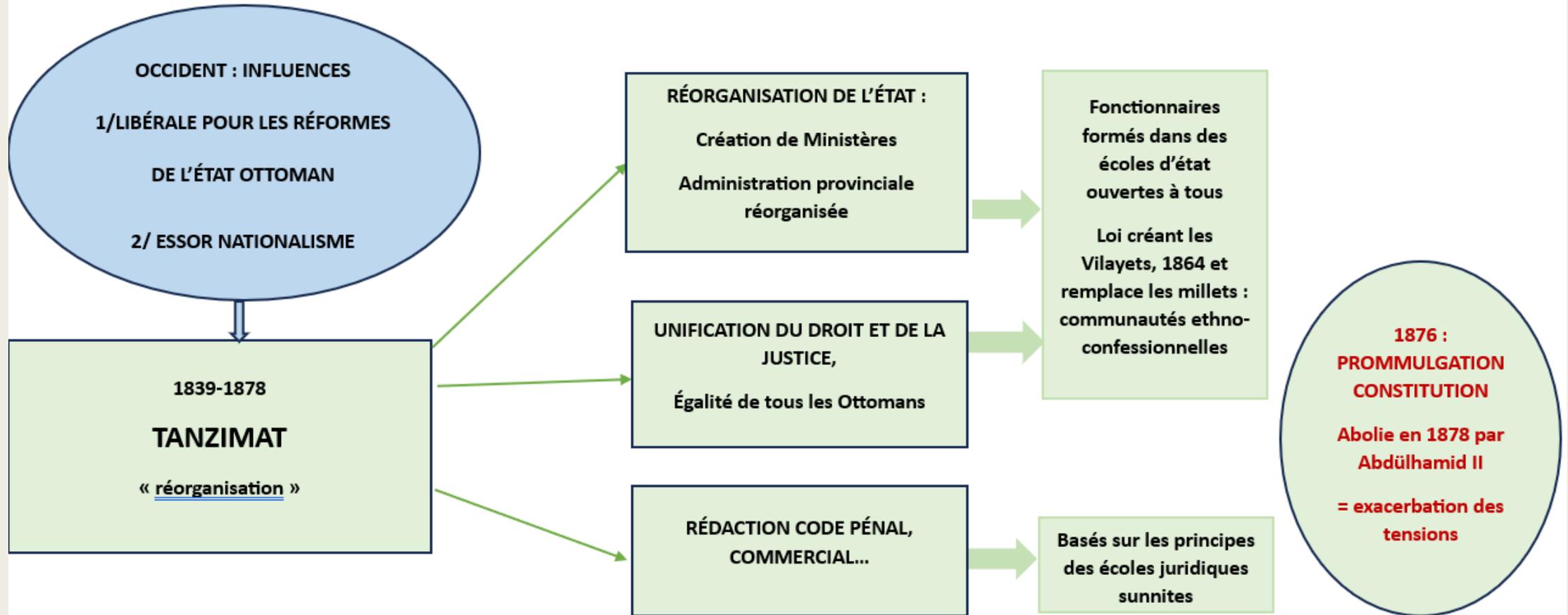
- **Déf. génocide** . *Géoconfluences* : (La rédaction) 2004, dernière modification en décembre 2023
Le terme de **génocide** a été créé en 1944 par le juriste **Raphaël Lemkin**. L'ONU en a donné une définition juridique dans la convention du 9 décembre 1948 pour la prévention de la répression du crime de génocide (art II) : il désigne les actes « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».
- **Joël Kotek**, qui a travaillé sur le génocide des Herero et des Nama dans le Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie) de 1904 à 1908, en donne une définition plus stricte. Selon lui, **cinq caractères sont requis pour qualifier l'entreprise génocidaire : la désignation d'un groupe humain dont l'élimination est recherchée ; une idéologie, généralement un racisme teinté d'ethno-nationalisme ; la volonté d'éliminer totalement le groupe objet du génocide ; la décision, préméditée, d'engager cette action ; l'exécution de cette entreprise au nom de l'État.**

Problématiques possibles

- Collège : Pourquoi et comment le génocide des arméniens est-il mis en œuvre?
- Lycée : Comment passe-t-on d'un empire multiethnique et multiconfessionnel à un gouvernement nationaliste et génocidaire?

Rappels : le contexte des massacres
hamidiens au XIXe s.

Tensions intérieures : Pourquoi la Tanzimat provoque-t-elle des tensions dans la société Ottomane ?



→ Espoirs de reconnaissance d'un statut égal pour les minorités ; refus de cette égalité par les musulmans

Vilayets : équivalent d'un département ; **millet** : communautés ethno-confessionnelles avec à leur tête un représentant (patriarche, catholicos...). Statut de dhimmis des sujets

LA QUESTION D'ORIENT – Enjeux : détroits, routes vers les Indes, colonies, lieux saints, puissance

Guerre de Crimée 1853-1856

Expansionnisme russe vers l'Empire ottoman, Traité de Paris : pertes territoriales ottomanes ; fin « concert européen »

Guerre russo-ottomane 1877-1878

Panslavisme russe : désastre ottoman, pertes Balkans et Bulgarie

Royaume-Uni rejette le Traité de San Stefano considérant que la Russie prend trop d'importance dans les Détroits

Traité de Berlin convoqué par Bismarck, juin-juillet 1878 : Empire ottoman perd sa souveraineté dans les Balkans et concède l'égalité de traitement entre sujets chrétiens et musulmans

Les puissances justifient leurs annexions territoriales au dépend de l'Empire ottoman par l'appartenance religieuse et le principe des nationalités

Idées libérales promues par les Puissances (Royaume-Uni) : Nationalités, Tanzimat, Constitution (abolie en 1878)

Lente décomposition de l'Empire ottoman : pertes territoriales au profit des Puissances, pertes de souveraineté économique et politique

Article 61 du Traité de Berlin systématiquement rappelé :

« La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux Puissances qui en surveilleront l'application. »

La garantie de sécurité des Arméniens dépend de la Porte, sous la surveillance des 6 puissances contractantes (dont les intérêts divergent, ce qui explique leur incapacité à intervenir). Le patriarche arménien (ou catholicos, avec 2 évêques, réclamait un statut comme celui des chrétiens maronites au Mont Liban)

Forces centrifuges dans l'Empire ottoman : **montée nationalismes (grec, balkanique, arabe...) dont Arménien**

Oumma se redéfinit sur des critères d'appartenance religieuse sous le Califat d'Abdülhamid II

Enseigner le génocide des Arméniens en classe de 3^{ème}

1- LE CADRE / LE PRESCRIT

le programme, la place du sujet dans la séquence, la durée...

... tout ce qui nous contraint et paradoxalement nous permet d'exercer notre liberté pédagogique...

« Analyser une question sensible pour penser une réponse professionnelle »

Classe de 3 ^e	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Thème 1 L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) <ul style="list-style-type: none"> - Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale. - Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres. - La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement. - La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance. 	<p>La classe de 3^e donne aux élèves les clefs de compréhension du monde contemporain. Elle permet de montrer l'ampleur des crises que les sociétés françaises, européennes et mondiales ont traversées, mais aussi les mutations sociales et politiques que cela a pu engendrer.</p>
	<p>En mobilisant les civils aussi bien que les militaires, la Grande Guerre met à l'épreuve la cohésion des sociétés et fragilise durablement des régimes en place. Combattants et civils subissent des violences extrêmes, dont témoigne particulièrement le génocide des Arméniens en 1915. En Russie, la guerre totale installe les conditions de la révolution bolchevique, le communisme soviétique stalinien s'établit au cours des années 1920.</p>
	<p>Après la paix de Versailles puis la Grande Dépression, le régime nazi s'impose et noue des alliances. L'expérience politique française du Front Populaire se déroule dans ce cadre marqué par une montée des périls.</p> <p>Violence de masse et anéantissement caractérisent la Deuxième Guerre mondiale, conflit aux dimensions planétaires. Les génocides des Juifs et des Tziganes ainsi que la persécution d'autres minorités sont étudiés.</p> <p>À l'échelle européenne comme à l'échelle française, les résistances s'opposent à l'occupation nazie et à la collaboration. Dans le contexte du choc de la défaite de 1940, la Résistance militaire et civile agit contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines.</p>

Objectifs annuels

Clefs de compréhension
Repères

Objectifs
Question 1

Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale

Génocide des Arméniens associé aux violences extrêmes

La réalité comptable ...



Crédit annuel histoire : 54h

Thème 1 : 18 h

Civils et militaires ... : 4,5 h

Génocide des Arméniens : 1 h ??



Entrer dans la « commande » ... les ressources Éduscol - S'appropriier les différents thèmes du programme / extraits significatifs

Problématique : comment l'Europe a-t-elle été marquée par la guerre entre 1914 et 1945 ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que l'Europe, dans le cadre plus général des deux conflits mondiaux, a connu deux guerres immenses et rapprochées qui ont concerné toute la société, et on mettra en relief que la difficile recherche et la consolidation de la paix en Europe constituent une ligne directrice, d'autant plus que l'affirmation et la mise en œuvre du projet européen figurent parmi les sous-thèmes du thème 2 de la classe de Troisième ;
- que l'histoire des États démocratiques s'inscrit dans un contexte politique, diplomatique et militaire qui détermine pour partie leurs réactions et leur survie ;
- comment les génocides (arménien, juif et tzigane) ont pu se produire, en les replaçant dans un temps plus long que les deux conflits mondiaux et dans leurs contextes respectifs.

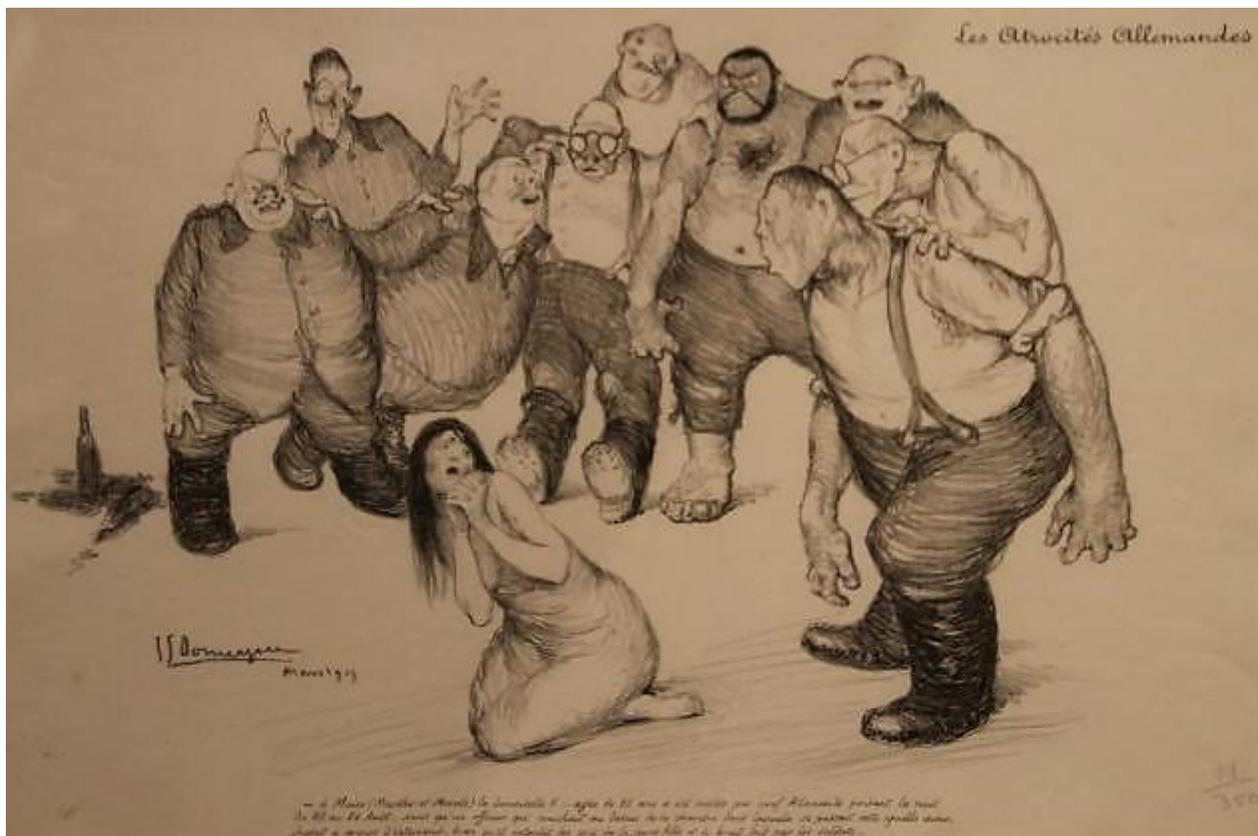
« se
produire »

« Temps
longs »

« contextes
respectifs »

Les choix didactiques de l'enseignant concepteur pour mettre en œuvre cette séance, ...user sans abuser de sa liberté pédagogique

- ▶ **Les préacquis à la séance** : les violences sur les civils abordées dans le début de la séance sur les civils durant la guerre. Mots-clés : violence (de masse), nationalisme, « l'autre » perçu comme un parasite...



Vous allez nous faire des allemands
 France, juin 1917
 Jean-Louis Forain
 Lithographie sur papier
 CAPM 2008.1.1842



Les atrocités allemandes
 France, mars 1915
 Jean-Gabriel Domergue
 Lithographie sur papier
 CAPM 2008.1.1945

Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux

Des mots d'attache pour concevoir la séance

Récit

- Compétences S4C : Raconter, pratiquer différents langages

Matérialité

- Le corpus documentaire / les témoignages doivent dégager la matérialité des faits

Mémoire / Histoire

- Permettre aux élèves d'entrer dans un « travail d'histoire » sans nier la mémoire (dimension sociale de l'histoire)

Longue durée

- Penser les génocides dans le temps long en dépassant leur seule phase paroxysmique

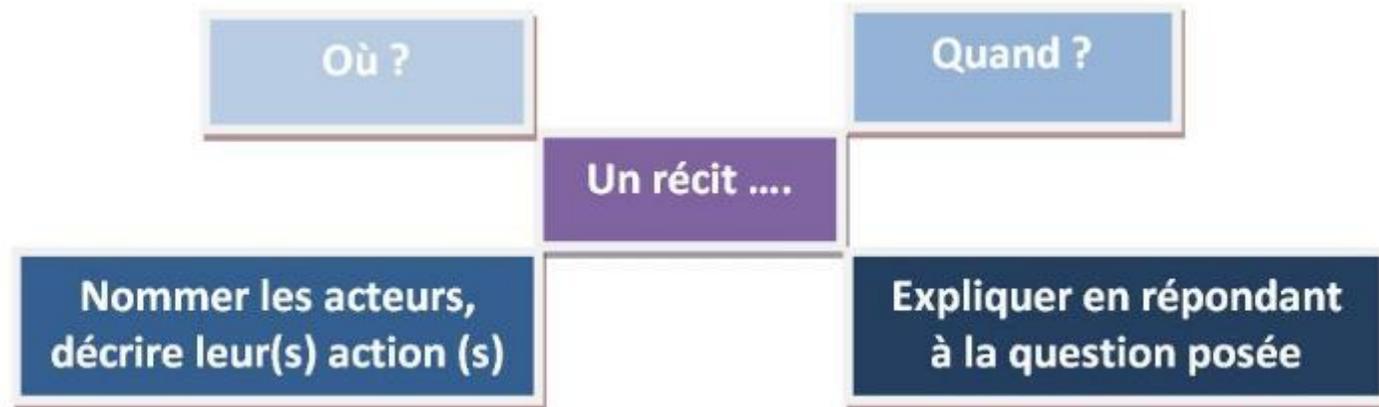


raconter

Le **récit** est une capacité au cœur de l'histoire enseignée. Construit autour d'une « mise en intrigue », il intègre des données explicatives fondées sur l'analyse de sources. Le récit est « [...] un exposé de faits reconnus pour vrais ayant pour visée de montrer des changements dans le temps et s'appuyant sur des raisonnements structurés ».

Par conséquent, il s'agit d'une forme de narration mettant en scène des acteurs, problématisée et à visée démonstrative et/ou interprétative, utilisant des connaissances, respectant des cadres temporels et spatiaux, suivant une chronologie et articulant les échelles de temps. Cela **distingue ainsi le récit historique de la fiction** : certes, « l'histoire est un roman mais un roman vrai » (Paul Veyne).

Ce détour épistémologique est indispensable pour cerner au mieux comment faire travailler le « **raconter aux élèves** ».



Matérialité - le corpus documentaire

Doc 1 : carte des lieux du génocide des Arméniens

Doc 2 : vidéo extraite du documentaire « Apocalypse » sur le génocide des Arméniens

Doc 3 : Se débarrasser d'un ennemi intérieur : Extraits de l'entretien entre Enver Pacha, ministre ottoman de la Guerre, et le pasteur allemand Johannes Lepsius, en 1915.

Doc 4 : 10 juillet 1915, télégramme de l'Ambassadeur des Etats-Unis Morgenthau à Constantinople, au secrétaire d'État américain

Doc 5 : Copie d'un télégramme au gouverneur provincial d'Alep, envoyé par Talaat, Ministre de l'Intérieur, le 5 décembre 1915 publié par Taner Akçam, Ordres de tuer, CNRS éditions, 2020, p. 237

Doc 6 : Rapport de Ripaat Effendi (fonctionnaire ottoman) à Mardine, démissionnaire, sur les massacres d'Arméniens, de Grecs et de Syriens à Djarbékir et Mardine - 2 janvier 1919



DOC 1 : CARTE DES LIEUX DU GENOCIDE DES ARMÉNIENS



Cliquez sur la légende

TOUT EFFACER

LES LIEUX DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

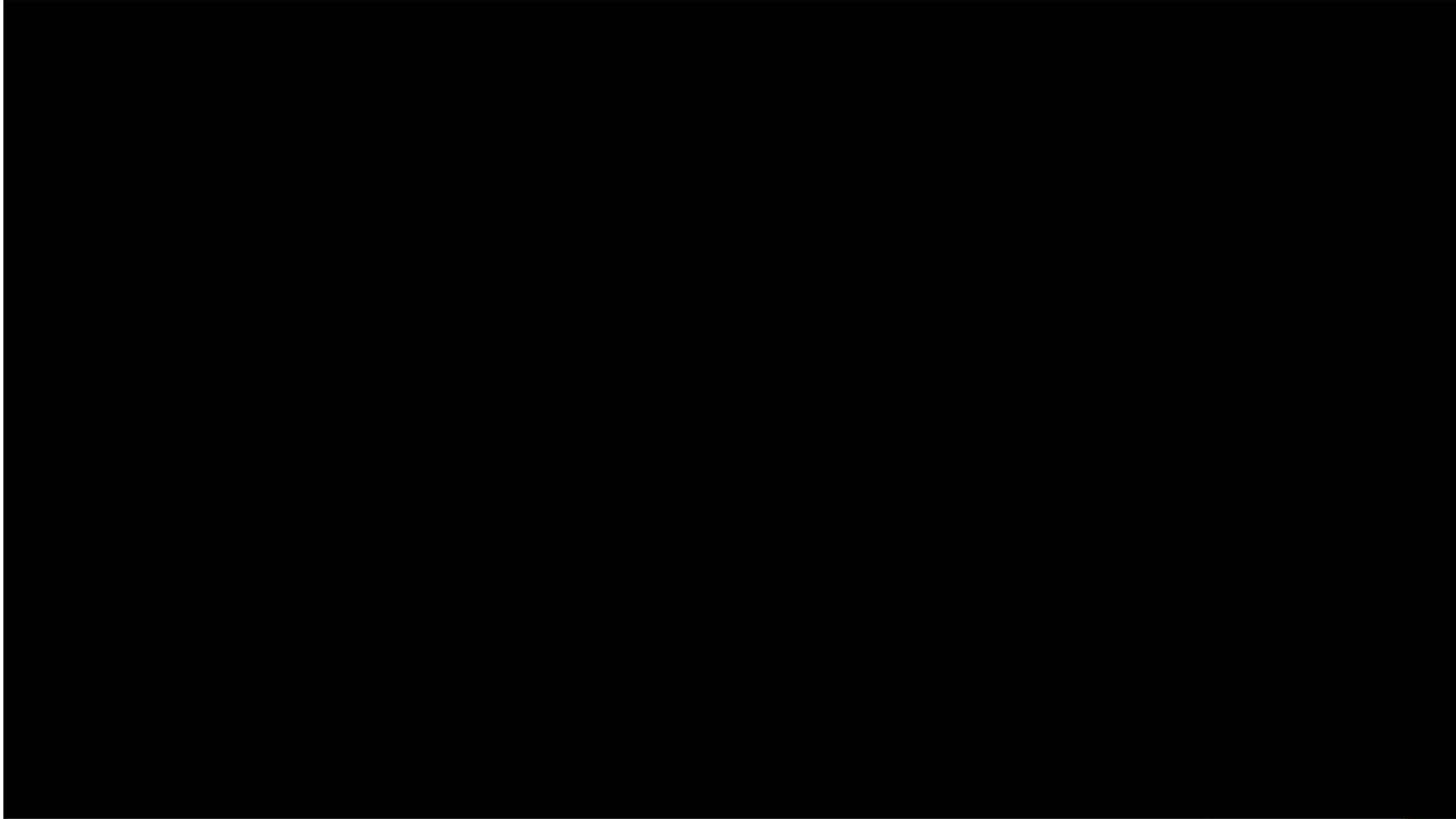
Situation et contexte

- Empires centraux
- Entente
- Régions de peuplement arménien
- Défaite militaire ottomane

L'extermination

- Centres de massacres et de déportation
- Routes de déportation
- Fuite d'Arméniens

Vidéo « *Apocalyspe* »



**DOC 3 : SE DEBARRASSER D'UN ENNEMI INTERIEUR
EXTRAITS DE L'ENTRETIEN ENTRE ENVER PACHA, MINISTRE
OTTOMAN DE LA GUERRE, ET LE PASTEUR ALLEMAND
JOHANNES LEPSIUS, EN 1915.**

J. Lepsius : Plus de 100 000 hommes ont déjà pris le chemin de l'exil. On ne parle officiellement que d'un changement de domicile. [...]

E. Pacha : L'Allemagne a la chance de ne posséder aucun ennemi intérieur ou du moins presque pas d'ennemi de cette sorte. Mais supposons le cas où, en d'autres conditions, elle renfermerait de véritables ennemis intérieurs [...] n'approuveriez-vous pas tous les moyens, quels qu'ils soient, auxquels il faudrait avoir recours pour délivrer du danger interne votre nation engagée dans un terrible combat ? [...]

J. Lepsius : Vous voulez fonder un nouvel empire, Excellence. Mais le cadavre du peuple arménien reposera sous ses fondations. [...] Ne saurait-on trouver un moyen pacifique, même aujourd'hui encore ?

E. Pacha : La paix ne peut exister entre l'homme et le microbe de la peste.

Franz Werfel, *Les Quarante Jours de Musa Dagh*,
Albin Michel, 1936.

DOC 4 : 10 JUILLET 1915, TELEGRAMME DE L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS MORGENTHAU A CONSTANTINOPLE, AU SECRETAIRE D'ÉTAT AMERICAIN

Source : <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1915Supp/d1400>

Persécutions d'Arméniens dans des proportions jamais atteintes. Rapports de districts divers indiquent tentatives systématiques de déplacer les populations pacifiques arméniennes et par le moyen d'arrestations arbitraires, de terribles tortures, d'expulsions massives, de déportation d'un bout de l'Empire à l'autre avec de fréquents cas de viols, pillages et meurtres, de massacres, pour les détruire et les destituer. Ces mesures ne sont pas une réponse à une demande fanatique populaire, mais sont purement arbitraires et dirigées depuis Constantinople au nom de la nécessité militaire, souvent dans des districts où aucune opération militaire n'aura sans doute lieu. [...] Il semble qu'il y ait un plan systématique pour écraser la race Arménienne. [...]



La déportation de populations arméniennes

Colonne de déportés arméniens encadrés par des soldats, 1915.

**DOC 5 : COPIE D'UN TELEGRAMME AU GOUVERNEUR
PROVINCIAL D'ALEP, ENVOYE PAR TALAAAT, MINISTRE DE
L'INTERIEUR, LE 5 DECEMBRE 1915 PUBLIE PAR TANER
AKCAM, ORDRES DE TUER, CNRS EDITIONS, 2020, P. 237 :**

« Les Arméniens des provinces orientales qui
viendraient à tomber entre vos mains doivent être
éliminés par des mesures secrètes. »

DOC 6 : RAPPORT DE RIPAAT EFFENDI (FONCTIONNAIRE OTTOMAN) A MARDINE, DEMISSIONNAIRE, SUR LES MASSACRES D'ARMÉNIENS, DE GRECS ET DE SYRIENS A DJARBÉKIR ET MARDINE - 2 JANVIER 1919

[Centre des Archives diplomatiques de Nantes, Ankara 1919-1952 36PO/1-10, Carton Numéro 1 Dossier IX, « Déportations - massacres d'arméniens » (par Service de Renseignement de la Marine)]

« Les massacres ont été organisés par le Vali¹ de Djarbékir Rechid Bey avec le concours de Bedry Bey, gouverneur de Mardine et Emin Bey, commandant de la gendarmerie du Vilayet.

Les massacres ont été faits en trois fois.

Le premier contingent a compris 700 chrétiens-Arméniens pour la plupart des fonctionnaires et des commerçants notables. Les victimes ont été invitées, avec ménagement, à se rendre au Conak², et là, jetées en prison. Les aliments envoyés par les parents étaient servis par les géôliers et recouverts par leurs soins de matières fécales. Les détenus étaient, chaque nuit, déshabillés, laissés nus, aspergés d'eau froide et roués de coups de gourdin. Des tortures complétaient ce martyr : ongles arrachés, oreilles et nez coupés, etc...

Après 50 jours de souffrances, le Vali a informé les prisonniers qu'ils allaient partir pour Mossoul et qu'ils pouvaient se procurer de l'argent pour le voyage.

Arrivés à Daiaiza (mi-chemin entre Djarbékir et Mossoul), conformément aux ordres du Vali, les déportés ont été massacrés par les soins du daïer kurde de la localité avec le concours des 40 gendarmes de l'escorte.

Le deuxième contingent s'est élevé à 4 000 personnes hommes, femmes et enfants. Il a été dirigé sur le désert de Mardine. Une fois à destination, les femmes et les filles jolies ont été retirées du groupe et vendues à des Kurdes. Les prisonniers restants ont été dévêtus et précipités dans les puits [qui] se trouvent à cet endroit.

Un troisième contingent de 4 000 personnes également et de même composition, a eu un sort analogue.

Les biens mobiliers des victimes ont été, tout d'abord, enfermés dans les 10 églises grecques et arméniennes de Djarbékir et dans 30 grands immeubles. Une convention de vente formée par le Vali a, dans la suite, procédé à la réalisation en argent, du butin accumulé. Les plus beaux objets ont été retenus par le Vali [...].

1- Vali : gouverneur général chargé d'un vilayet (province)

2- Conak : Palais, résidence administrative

Mémoire vs histoire ?

Construire une notion en partant des émotions...

Images mémorielles Témoignages

Emotion...

Réaction... ...de l'élève

Jugement...

*... tout cela n'est pas illégitime...
mais est-ce de l'histoire... ?*

*« Le témoignage s'adresse au cœur
et non à la raison. Il suscite la
compassion, la pitié, l'indignation,
la révolte parfois...en effet, fût-ce
implicitement, celui qui témoigne
signe avec celui qui reçoit le
témoignage un pacte
compassionnel ».*

Annette Wieviorka, l'ère du témoin (1998)

Démarche
proposée,
parcours
d'enquêtes,
compétences
mobilisées,
protocole de
« l'historien »

(re) Construction de la notion (Génocide)

*Explication – interprétation
(rationnel)*

- *Permet de construire une
interprétation rationnelle du passé
sans nier l'émotion originelle
suscitée*
- *Permet d'historiciser la notion de
génocide*
 - *Permet d'inscrire le jeune
adolescent dans un processus de
changement, d'évolution des avis,
des émotions... « Je suis toujours
ému par ces photos, mais j'ai mis de
la compréhension sur ces photos et
donc de la distance »*

Longue durée

Vincent Duclert
ARMÉNIE
Un génocide sans fin
et le monde qui s'éteint



- ▶ Vincent Duclert - *Arménie, un génocide sans fin et le monde qui s'éteint* – éd. Les Belles Lettres – 2023.

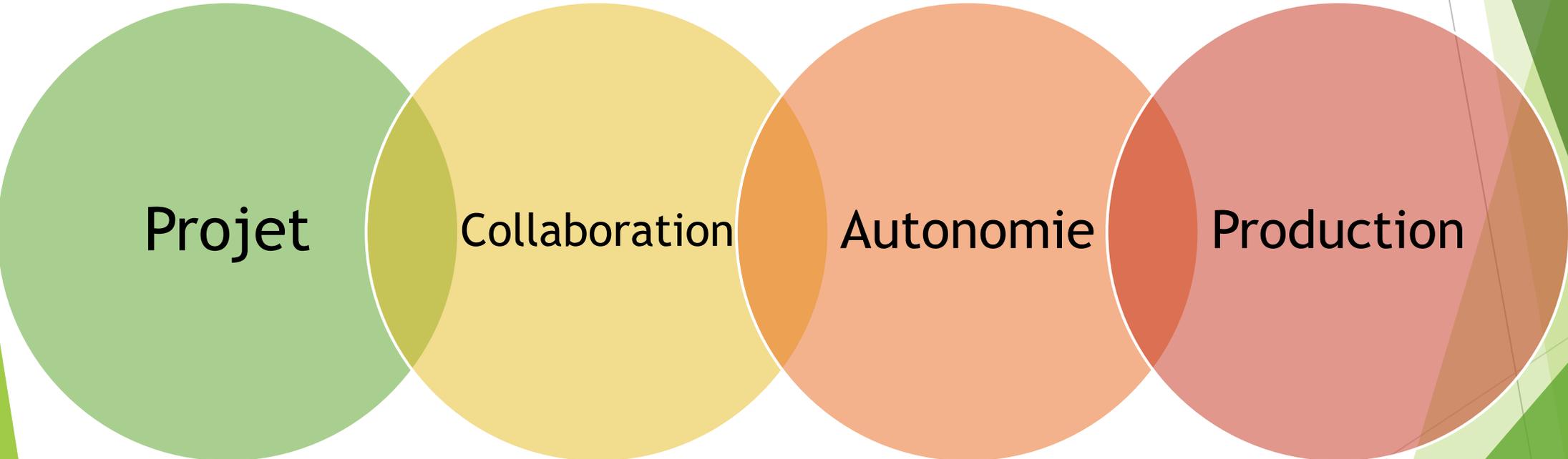
Vincent Duclert y montre pourquoi il est utile de penser les génocides dans le temps long en dépassant leur phase paroxysmique qui s'étend de 1915 à 1916 dans le cas arménien. En amont, le génocide des Arméniens se prépare (les massacres du XIX^{ème} siècle) et en aval, il se prolonge jusqu'en 1923 et perdure dans le négationnisme de l'Etat turc. Pour VD, la guerre « turco-azerbaïdjanaise peut-être analysée comme l'entreprise de destruction d'un peuple rescapé du premier génocide du XX^{ème} siècle (voir Tribune Le Monde 22 septembre 2023) : « la guerre que mène l'Azerbaïdjan depuis trois ans dans le Haut-Karabakh n'est territoriale qu'en apparence. Il faut lire ce conflit dans l'histoire longue et tragique du génocide arménien perpétré par la Turquie en 1915. »

Limites : Dans le cadre de la classe de 3^{ème}, on ne peut pas forcément aller au-delà de l'évènement 1915-16, possiblement la question de la reconnaissance internationale.

Les compétences travaillées dans le cadre horaire prescrit

- ▶ Se repérer dans le temps et l'espace, mobiliser des repères, temps longs/temps courts, contextualiser.
- ▶ Analyser et comprendre des documents de nature différente,
- ▶ Dire et raconter pour pratiquer différents langages,
- ▶ usage du numérique
- ▶ Porter un regard critique pour distancier
- ▶ Compétences transversales : Coopérer dans un travail de groupe, Gérer un projet, planifier les tâches, évaluer l'atteinte des objectifs,
- ▶ EMI / PIX : Utiliser de façon réfléchie des ressources

Un état d'esprit qui préside mes démarches...



Projet

Collaboration

Autonomie

Production

La démarche proprement dite



Sur la base du « projet / collaboration / autonomie / production, proposition d'une séance de 2 heures pour évaluer en ce début d'année les élèves sur la maîtrise des langages, en particulier, ici, sur le « RACONTER » en Histoire. Gain de temps projeté pour la maîtrise de cette compétence pour la suite de l'année.

MOBILISER

ACCOMPAGNER

STRUCTURER

« MOBILISER »

- ▶ temps de hors classe, donné en amont du début de la séance sur le génocide des Arméniens
- ▶ usage du numérique : ENT Eléa, moteur de recherche Qwant, répondre à un formulaire (→ PIX, CRCN)
- ▶ Objectifs :
 - ▶ Installer les repères essentiels de l'évènement (temps - espaces-acteurs) et les relier à ce que les élèves connaissent de ce début du XXème et de la 1^{ère} GM
 - ▶ Compétences « se mobiliser sur du projet », numérique, recherche d'informations → production
 - ▶ Mettre en place la grille de lecture d'un événement autour de « mémoire / histoire »



INTITULÉ *

Enquête sur un monument ...

DESCRIPTION

Enquêter sur un monument pour situer et comprendre un évènement majeur de l'histoire du XXème siècle

COMPÉTENCES

- LF1 Lire
- Num Outils numériques pour échanger et communiquer
- R1 Se repérer dans le temps
- R2 Se repérer dans l'espace
-

RESSOURCES ET ACTIVITÉS

-  Enquêter sur un monument

Démarrer l'enquête.... en prenant connaissance des indices

Vous disposez de trois indices pour mener votre enquête :

1. pour localiser, coordonnées GPS suivantes : 48.024991, 0.207214
2. un mot : "Khachkar"
3. une photographie d'un monument



Le khachkar est une stèle de pierre (de l'arménien khatch = croix et kar = pierre) sur laquelle se détache une grande croix en relief. La croix, comme référence idéologique, symbolique, spatiale, a été fondamentale et fondatrice dans l'architecture des pays chrétiens du Caucase. Le khatchkar est une œuvre d'art entre sculpture et architecture, une création spécifique arménienne.

Comment mener l'enquête ?

Faire des recherches à partir du moteur de recherche Qwant (<https://www.qwantjunior.com/?l=fr>) pour trouver des informations sur le monument photographié.

Aides : vos recherches doivent vous permettre de répondre aux 5W (When ? Where ? Who ? What ? Why ?)

Rendre compte des résultats de l'enquête...

Pour savoir si tes recherches ont été pertinentes, répondre au questionnaire suivant : [Questionnaire](#)



Questionnaire Modifier le titre

Questionnaire **Questions** Réponses Récapitulatif

 Vous ne pouvez plus ajouter, éditer ou supprimer des questions car quelqu'un a commencé à répondre à ce questionnaire.

Prévisualiser le questionnaire

QUESTION

- 1 [Présente le monument en quelques phrases organisées et précises](#)
- 2 [Quel évènement de l'histoire du XXème siècle ce monument commémore ?](#)
- 3 [Quelles sont les motivations des initiateurs de ce monument ?](#)
- 4 [Est-ce un monument d' "histoire" ou de "mémoire" ?](#)
- 5 [Que penses-tu de la présence de ce monument dans cette ville proche de chez toi ? \(réponse argumentée / justifiée\)](#)

Analyse des réponses

- L'analyse des réponses par l'enseignant permet d'adapter les séances qui suivront en fonction de la compréhension des repères (temps / espace / acteurs) et du niveau de mobilisation et de réflexion des élèves sur le projet (questions 4 et 5)

Q1 : Présente le monument en quelques phrases organisées et précises	RAS, présentation correcte du monument + localisation	
Q2 : Quel évènement de l'histoire du XXème siècle ce monument commémore ?	quelques erreurs à la marge (2/23) →	« je ne trouve pas », « il commémore la libération de l'Arménie »
Q3 : Quelles sont les motivations des initiateurs de ce monument ?	RAS, quelques surreprésentation sur le sens religieux et christique du monument → élèves « victimes » des sources de recherche	<i>Une expression intéressante</i> : « C'est de "prouver" que le génocide des Arméniens a fait énormément de victimes, les initiateurs veulent leur rendre hommage. »

Globalement les repères sont en place

Pour la question 4 : Est-ce un monument d' "histoire" ou de "mémoire" ?

- Des réponses plus détaillées et « partisans » / tranchées ...
- 11 élèves plaident pour un monument de mémoire
- 4 élèves plaident pour un monument d'histoire
- 8 élèves plaident pour le « consensus » : histoire et mémoire

C'est un monument d'histoire puisque le Génocide des Arméniens est "important", ainsi qu'un monument mémoire, pour la mémoire de tous ceux qui sont morts à cause du Génocide des Arméniens.

de mémoire car c'est pour ce remémorer leur histoire

C'est a la fois un monument d'histoire et de mémoire car elle commémore mais est aussi un monument d'art dans l'histoire.

c'est un monument qui commémore a la mémoire du génocide

c'est un monument d'histoire ET de mémoire car le génocide des Arméniens fais partie de la guerre mondiale et il est en mémoire de tous les Arméniens

Khachkar est un monument de l'histoire de l'art.

Pour la question 5 :
Que penses-tu de la présence de ce monument dans cette ville proche de chez toi ? (réponse argumentée / justifiée)

→ Des réponses diverses mais qui, en majorité, s'articulent autour d'un parcours aux étapes bornées :
Proximité du lieu → « ça intrigue » → recherches → Histoire → Souvenir / hommage

Orthographe des élèves conservée

Je pense que la présence de ce monument dans cette ville est nécessaire car elle nous **intrigue** et **permet dans apprendre plus sur l'histoire d'autrui** ainsi que de **rendre hommage aux arméniens** après tout ce qu'ils ont vécu

La présence de ce monument qui est aux alentours de chez moi, est **très utile**. En effet, nous pouvons donc aller, un jour le voir. Puis, cela fait **également une histoire à connaître d'avantage, surtout quand certains ne connaissent pas** forcément cette dernière. Alors, je trouve que c'est un point très positif pour notre environnement et notre culture **car cela développe, bien évidemment notre sens de découverte**.

Je pense que ce monument rend **hommage** aux arméniens et que c'est intéressant d'avoir cela dans sa ville, ça montre que l'on leur rend hommage, et qu'on a toujours une pensée pour eux quand on passe près de ce "khachkar".

Je trouve cela intéressant pour les personnes passionnées de ce génocide **mais ce n'est pas quelque chose qui a une grande importance pour moi**. Si éventuellement un jour je me promène à Coulaines j'aurais probablement oublié qu'il y a un monument de commémoration pour le génocide des arméniens.

Je pense que c'est bien d'avoir ce monument près de chez moi car c'est un monument historique et nous pouvons **aller le voir quand on veut**

Je trouve ça normal que les victimes du génocide soient représentées **mais mon avis est partagé car nous devons nous rappeler du passé mais le génocide ne touche pas directement ce lieu**.

« ACCOMPAGNER »

1. En classe, après **une reprise rapide sur le résultat de l'activité** « recherche / questionnaire », ...
2. en coopération, **dégager les éléments constitutifs du récit** à partir des éléments du corpus documentaire
3. La fiche consignes et outils 
4. **Postures du professeur :**
 1. Une posture d'accompagnement : apport, de manière latérale (« côte à côte »), une aide ponctuelle, en partie individuelle en partie collective, en fonction de l'avancée de la tâche et des obstacles à surmonter.
 2. Une posture de lâcher-prise : l'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail et l'autorisation à expérimenter les chemins qu'ils choisissent.
 3. Une posture évaluatrice, en cours de formation, sur la coopération et l'analyse documentaire
5. **Posture de l'élève** : réflexive, prise de distance → un « penser » sur les tâches à accomplir (trouver des éléments du récit), les objets du savoir sont nommés (Génocide), conscient de sa propre activité de pensée, en collectif.
6. **Conclure cette première heure** par une activité ludique pour faire émerger les représentations et les connaissances acquises : brain dump ou « raconter le génocide des Arméniens... en une expression, une phrase, un groupe de phrase, un récit plus long.....

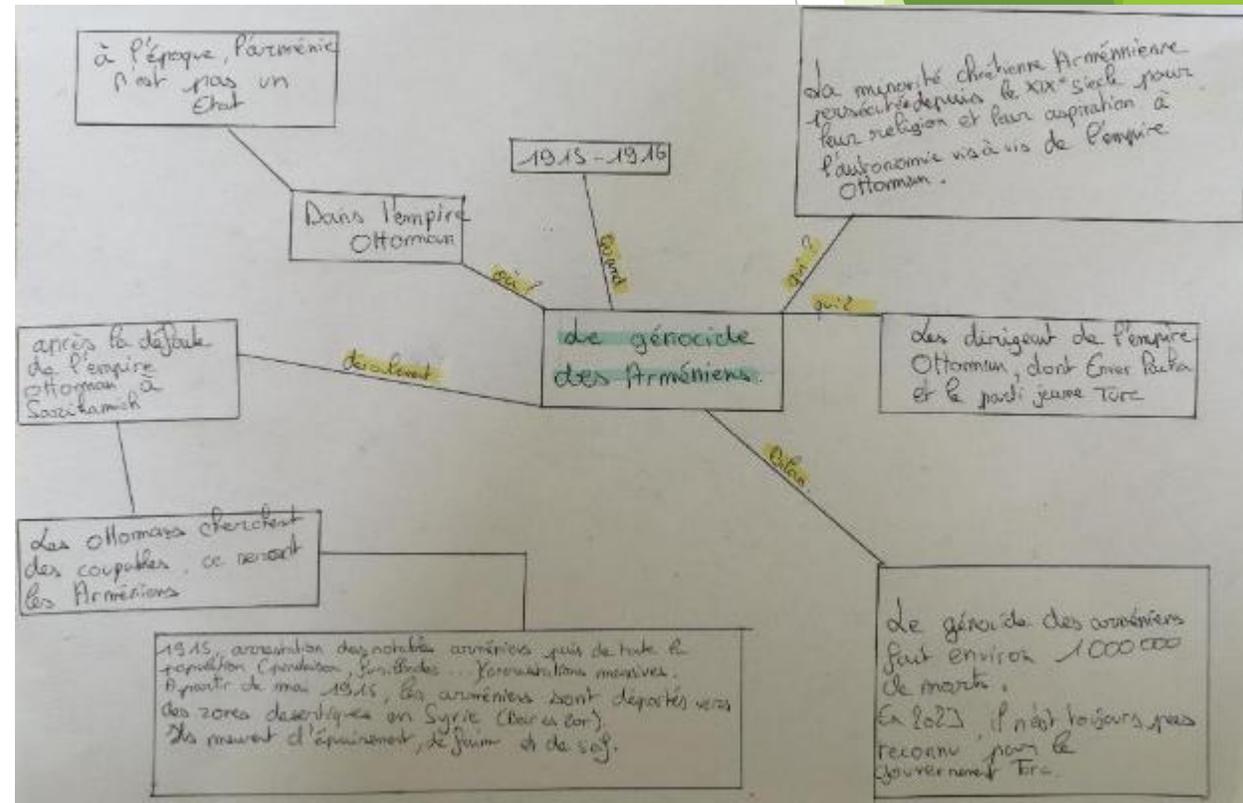
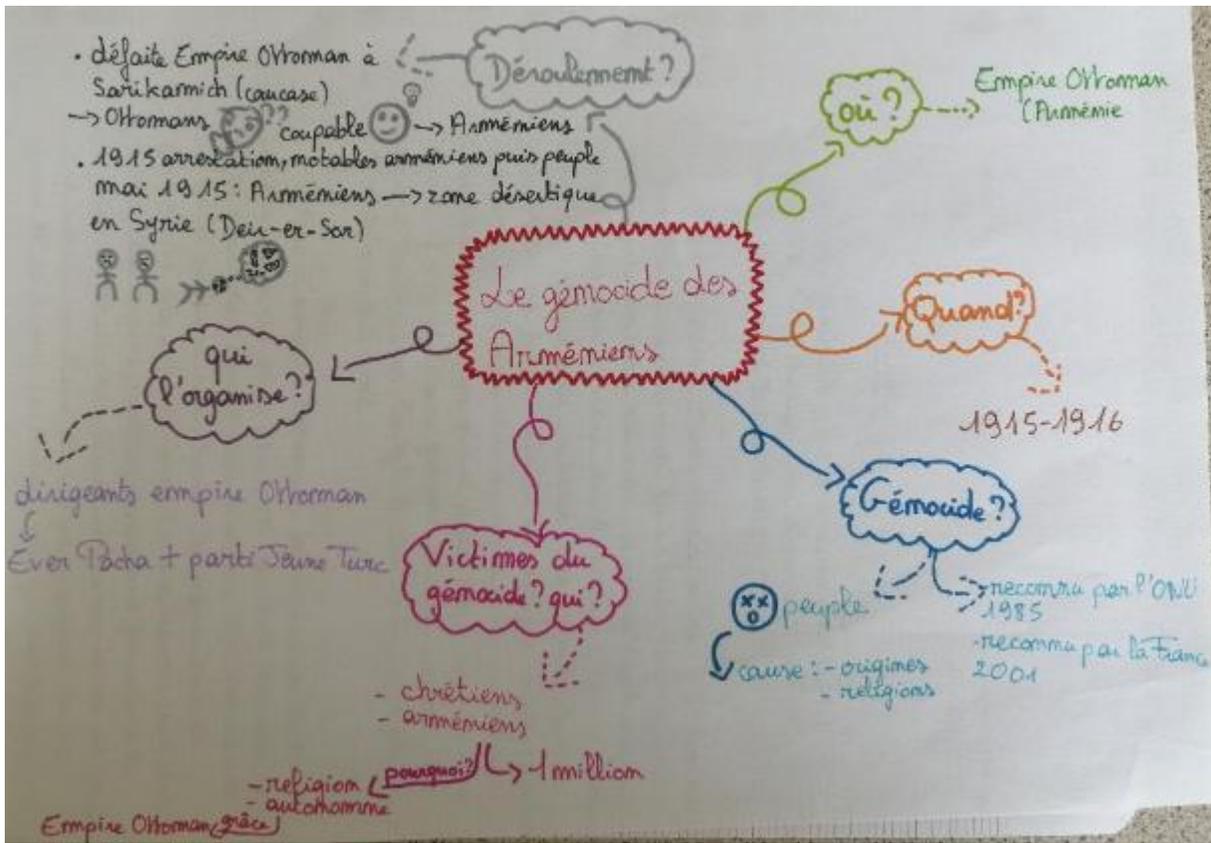
- ▶ **Dans l'intercours**, l'enseignant prend connaissances des réponses pour construire sa remédiation et la différenciation pédagogique pour la 2nd heure / vérification que les éléments du récit sont acquis + définition / caractéristiques de « *génocide* »
- ▶ [2nd heure] – **3 temps de travail** :
- ▶ **Présentation d'un oral argumenté** [1 min 30] de quelques élèves :
 - ▶ permet la remédiation sur les savoirs
 - ▶ travailler le langage oral (projet « éloquence » -cycle 4)
 - ▶ gérer l'hétérogénéité sur l'acquisition des connaissances + définition de génocide
- ▶ **« STRUCTURER »**
 - ▶ Structuration par l'enseignant (écoute active) :
 - ▶ définition de *génocide* et histoire du mot
 - ▶ reprise du lien entre mémoire (monument) et histoire + reconnaissance du génocide (2001) (longue durée)
 - ▶ Amorce du travail de production du récit par les élèves, à rendre ultérieurement [2023 – forme libre].

Des productions

- ▶ Montrer la pluralité des formes mais **le point commun reste les éléments constitutifs du récit et la définition du génocide**. Du point de vue de **l'enseignement par compétences**, les compétences de **la maîtrise des langages** sont mises en valeur ainsi que la question des **repères**, essentiels en classe de 3^{ème}.

Vidéo élève





Tout d'abord le génocide arménien est un événement tragique de l'histoire qui a eu lieu pendant la Première guerre mondiale, entre 1915 et 1923, lorsque l'Empire ottoman a massacré une grande partie de sa population arménienne. Ce génocide est souvent considéré comme l'un des premiers génocides du 20^e siècle.

Les causes profondes de ce génocide sont complexes, mais elles étaient liées à des tensions ethniques, religieuses et politiques dans l'Empire ottoman. Tout cela après la défaite de l'Empire ottoman à Sarikamish (Arménie) les Ottomans cherchaient des coupables. Ils peinent à trouver ^{les} arméniens. Les Arméniens étaient une minorité chrétienne dans un empire musulman, ce qui a contribué aux discriminations et aux conflits. De plus, l'Empire ottoman était en déclin et cherchait à renforcer son identité turque, ce qui a entraîné des politiques de déportation de famine, de travail forcé et de massacre à grande échelle contre les Arméniens. Mais ils ont d'abord arrêté les rebelles arméniens, puis tout le monde.

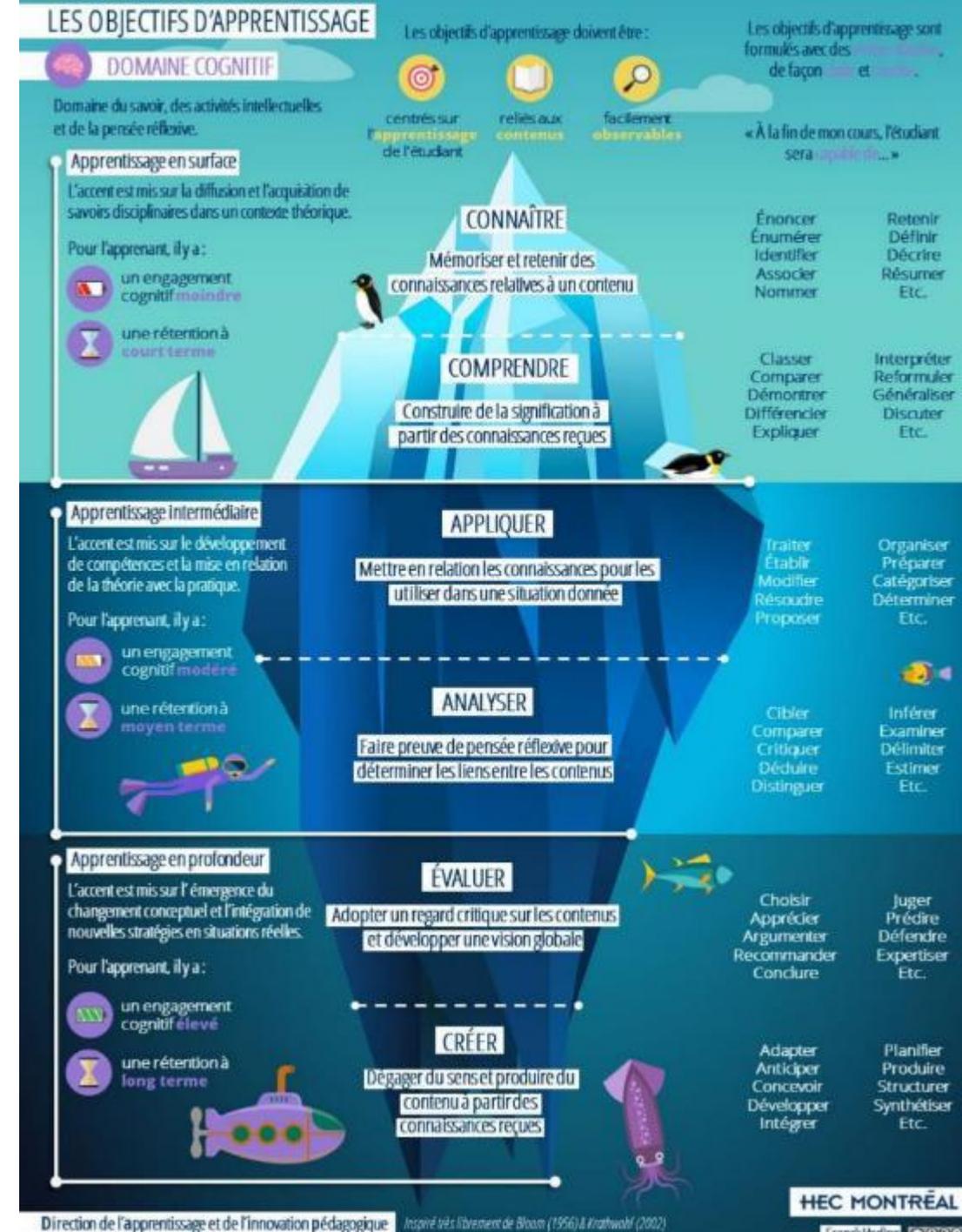
Le génocide arménien a causé la mort de plus d'un million d'Arméniens et a laissé une profonde cicatrice dans la mémoire collective du peuple arménien. Il a également été reconnu par

nombreux pays et organisations internationales comme un génocide, bien que la Turquie continue de nier cette qualification et parle de pertes humaines pendant la guerre.

Pour conclure, les conséquences du génocide arménien ont eu un impact durable sur la diaspora arménienne, qui s'est répandue dans le monde entier, et sur les relations entre la Turquie et l'Arménie, qui restent tendues à ce jour. La quête de reconnaissance et de justice pour le génocide arménien continue d'être un sujet important sur la scène internationale et un rappel poignant des horreurs de la violence ethnique et de la nécessité de prévenir de tels événements à l'avenir.

Bilan et perspectives

- ⇒ l'étude du génocide des Arméniens permet, par l'emploi des sources historiques (archives), récits, ... de caractériser la **matérialité** du génocide, d'en faire le **récit**
- ⇒ l'étude du génocide des Arméniens permet de dégager **les émotions** des élèves
- ⇒ Cette première incursion dans l'étude de la notion de génocide permet de poser le **cadre conceptuel** de l'étude des autres génocides du XXème siècle : celui des Juifs et des tziganes et celui des Tutsis du Rwanda (**Longue durée**)
- ⇒ Permet de poursuivre **l'approche spiralaire** et de mobiliser la taxonomie de l'historien en proposant aux élèves **d'aller au-delà du simple repérage en questionnant le raisonnement de l'historien pour dépasser l'émotion** : poser des questions, se poser des questions à propos d'une situation historique



Dimension civique de l'enseignement de l'histoire

« Oui, ce jour-là, ça a eu lieu et c'est la question de l'historien ce que c'est que d'avoir eu lieu : c'est-à-dire une date et les coordonnées de cette date : un moment quelque part... et ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement que ça a eu lieu, c'est qu'on comprend que ça pourrait encore, d'une autre façon, avoir lieu... »

[Patrick Boucheron - Quand l'histoire fait date – Arte - 2018]

Bibliographie / sitographie

- ▶ L'Histoire, *Arméniens, le premier génocide du XX^e siècle*, février 2015, n°408.
- ▶ La Documentation photographique, *Les génocides* n°8127, CNRS éditions, 2019.
- ▶ G. Chaliand et Y. Ternon, *1915, le génocide des Arméniens*, Bruxelles, Complexe, 2006.
- ▶ R. Kévorkian et Y. Ternon, *La Première Guerre Mondiale et le génocide des Arméniens*, Revue d'Histoire de la Shoah, N°202, 2015. Téléchargeable en ligne - https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RHSO_202_0019&DocId=428601
- ▶ Vincent Duclert - LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS OTTOMANS, Mise au point scientifique et pédagogique pour les enseignants, 2015, https://webaram.com/app/uploads/2017/12/genocide_armeniens_vduclert_webaram.pdf
- ▶ M. Nichanian, *Détruire les Arméniens. Histoire d'un génocide*, PUF, 2015.
- ▶ Serpouhi Hovaghian, *Seule la terre viendra à notre secours*, BNF Editions, 2021
- ▶ Sonya Orfalian, *Paroles d'enfants arméniens*, Gallimard, 2021
- ▶ Vincent Duclert - *Arménie, un génocide sans fin et le monde qui s'éteint* - éd. Les Belles Lettres - 2023.
- ▶ *Aurora's sunrise*, film d'animation 2022 - https://www.youtube.com/watch?v=L_r4EYCAiQo

Diaporama et démarche disponible sur
l'espace pédagogique

► <https://dgxy.link/genocidearmenie>



Lycée 1^{ère}

Comment les manuels abordent-ils le
génocide arménien?

	Problématique	Documents proposés	Eléments supplémentaires
Hachette , sous dir. M. Navarro, H. Simmoneau	Pourquoi le massacre des Arméniens est-il un génocide ?	Photo camp de déportés, déclaration du 24 mai 1915 des pays de l'Entente, point de vue d'un allemand en 1915 (vice-consul), carte des voies de déportation, « parole de l'historien » Yves Ternon expliquant le génocide en raison du nationalisme turc.	Chronologie en 4 dates (« Début du XXe s. : développement des nationalismes dans l'Empire ottoman », déf. <u>de génocide</u>)
Magnard , sous dir. J.-M. Vidal	Pourquoi les violences de masse contre les Arméniens constituent-elles un génocide et un crime contre l'humanité ?	Carte des étapes du génocide, loi provisoire de déportation du 24 avril 1915 (archive d'Ankara), déclaration du 24 mai 1915 des pays de l'Entente, photo de rescapés devant les restes d'Arméniens massacrés, témoignage de massacre de 1916.	Déf. <u>de crime contre l'humanité</u> , génocide, déportation
Belin <u>sous dir.</u> David Colon	Pourquoi le massacre des Arméniens par les Turcs en 1915 est-il un génocide ?	Déclaration du 24 mai 1915 des pays de l'Entente, carte de répartition des arméniens, des massacres, des voies de déportation, et de la ligne de front (Russie) Photographie de victimes de marches de la mort, extrait de Mémoires d'H. Morgenthau dénonçant « l'arrêt de mort de toute une race » ; témoignage d'une déportée arménienne.	Chronologie en 10 dates (1894 , 1909, janv. 1915 : défaite de l'armée ottomane face aux russes à <u>Sarikamich</u> dans le Caucase, ...1920 : procès et condamnation de certains des auteurs du génocide) Introduction explicative : « ...Le concept de génocide, qui n'existe pas encore en 1915, s'applique à cette extermination préméditée et organisée du peuple arménien » 2 remarques : la réponse à <u>la pb</u> est incluse dans l'introduction ; la chronologie remontant à 1894 laisse penser que la préméditation date aussi de cette époque.

Proposition d'exploitation pédagogique de documents d'archive issus du CADN

- 3 « briques » d'une séance, d'une heure chacune, permettant au professeur en fonction de son temps de traiter les massacres du XIXe s. ou non, d'évoquer la mémoire du génocide arménien ou non.
- Principales capacités travaillées :
 - *Maîtriser les repères chronologiques et spatiaux*
 - *Procéder à l'analyse critique de documents*
 - *Utiliser une approche historique pour construire une argumentation*

<p>Pb. : Quelles sont les sources de conflit entre les arméniens et le pouvoir ottoman au XIXe s. ?</p>	<p>Pb. : Pourquoi parle-t-on d'un génocide arménien dès avril 1915 ?</p>	<p>Pb. : Pourquoi la mémoire du génocide doit-elle être préservée ?</p>
<p>Capacités BO :</p> <p>Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux (Connaître et se Repérer, Contextualiser)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements <p>Méthodes : Révision : présenter des documents, identifier les intentions des locuteurs : prendre de la distance avec les documents en les confrontant pour les analyser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire une carte mentale pour synthétiser une situation <p>NOTIONS :</p> <p>Empire multiethnique, nationalisme arménien, Empire, minorités nationales</p> <p>Doc : Carte et chronologie (manuel) + page 1 Consignes : 1- Présenter les doc 1,2 ,3 (maison) ; relever les contradictions entre les documents 2- Faire une carte mentale en synthèse (travail de groupe)</p>	<p>Capacités BO :</p> <p>Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux (Connaître et se Repérer, Contextualiser)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre un événement ou une figure en perspective <p>S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique (Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'analyse critique d'un document <p>Méthodes évaluées : Présenter des documents, identifier les intentions des locuteurs : prendre de la distance avec les documents en les confrontant pour les analyser</p> <p>Etude critique de document</p> <p>NOTIONS :</p> <p>Génocide, nationalisme arménien, Empire, minorités nationales</p> <p>Doc. : 4, 5, 6 Etude critique de documents en autonomie</p> <p>Expliquer les caractéristiques du génocide arménien (méthodes, mode de transmission des ordres)</p>	<p>Capacités BO:</p> <p>Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines (Construire une argumentation <u>historique</u> ou géographique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rédiger un discours argumenté en veillant aux anachronismes, en respectant la situation historique donnée -Utiliser le lexique historique approprié -Travail oral <p>NOTIONS :</p> <p>Devoir de mémoire, négationnisme, nationalisme turc</p> <p>Doc. 7, 8 : rédiger une réponse argumentée au gouvernement turc début 1919 précisant le point de vue du Ministre des Affaires Etrangères, à la suite de la lecture de la missive envoyée par le président de la section de Sivas. Doc. 9 : Vous êtes un parlementaire représentant la communauté arménienne de votre circonscription et vous écrivez une lettre plaidant la reconnaissance du génocide arménien.</p>

D'un Empire multiethnique et multiconfessionnel à un gouvernement nationaliste et génocidaire

- ↳ **Activité 1 (travail préparatoire maison):** Après avoir présenté les documents, (nature, date, émetteur, destinataire, intention...)
- ↳ Relevez les contradictions entre le doc. 1 et le doc. 3. Comment les expliquez-vous ?
- ↳ Comment les documents 1,2 et 3 éclairent-ils les tensions entre les communautés musulmane, arménienne et chrétienne ?
- Correction au retour en classe – explication vocabulaire, tournures de phrases... (20 mn)
- ↳ **Activité 2 (Travail de groupe évalué, 30 mn) :**
- ↳ : Doc. 1, 2, 3 et vos connaissances : Vous ferez une carte mentale mettant en évidence les éléments/tensions perturbant l'équilibre de l'Empire ottoman.

DOC. 1 : (CADN 5166PO/E 97) - 23/02/1894, A Cambon, Ambassadeur de France à Constantinople, de Alph. Guillois, vice-consulat de Sivas

Votre Excellence n'ignore pas que la « **question arménienne** » se divise en deux questions distinctes et se compose de deux partis qui ne poursuivent pas le même but : l'un de ces deux partis que l'on peut appeler le **parti révolutionnaire socialiste**, et qui est représenté dans chaque ville par un comité dirigeant et exécutif est celui que veut secouer le joug du gouvernement turc, proclame l'indépendance des Arméniens et la restauration de l'ancien royaume d'Arménie. C'est le parti de l'action, qui **pour arriver à ses fins, emploie tous les moyens** : l'excitation à la rébellion, le fer, le feu, la dynamite même.

Le second, et il est de beaucoup plus nombreux, ne songe pas à se soustraire à l'autorité du gouvernement impérial, mais il réclame impérieusement des réformes au point de vue de la perception des impôts, la distribution impartiale de la justice, la cessation des persécutions iniques, la réintégration des chrétiens dans les emplois publics, et enfin l'assimilation de ceux-ci aux musulmans.

DOC. 2 : (CADN 166 PO/116) septembre 1896, Récit des évènements à Alep, par le représentant du gouvernement français

L'annonce des réformes prises par le sultan qui faute d'être publiées, sont **interprétées par les Arméniens comme leur conférant des privilèges nouveaux et politiques** et **par les musulmans comme les subordonnants aux chrétiens** et ne s'appliquant pas à eux, **excite les esprits et anime les uns contre les autres les populations de religion différentes**. D'autre part, la conduite des « *rédijs* » (*soldat de troupe auxiliaire*) convoqués pour assurer le maintien de l'ordre contribue de les troubler. Ils disent ouvertement que, puisqu'on leur fait quitter leurs foyers, **on doit les laisser libre de piller et de supprimer les chrétiens**.

DOC. 3 : (CADN 166PO/E 106) - 24 septembre 1896, Copie d'un télégramme de la Sublime Porte aux Ambassadeurs Ottomans (Européens en poste dans l'Empire Ottoman)

Depuis la fondation de l'Empire Ottoman, ainsi que l'histoire et les faits mêmes le prouvent, tous les peuples qui sont placés sous sa domination ont joué sans distinction de race ni de religion et sur un pied d'égalité, de la plus grande protection et des bienfaits de la justice, et les voies conduisant à la prospérité ont été tenues, accordées à tout le monde, ce qui est démontré par l'existence dans le pays d'éléments non-originaux et par l'état dans lequel ils se trouvent.

Ainsi le gouvernement impérial a non seulement traité ses sujets Arméniens suivant ces principes, mais il les a même admis et continue à les admettre dans les diverses branches de l'administration intérieure et extérieures de l'État. [...] Nous croyons que dans aucun pays les peuples soumis n'ont joué de pareilles prérogatives. Néanmoins, depuis quelque temps, les Arméniens abusant de cette confiance et de tant de concessions se sont mis en état de rébellion contre leur souverain et ont commis toutes sortes de crimes par l'emploi d'engins destructeurs et d'autres moyens subversifs. Malgré toutes ces menées, le gouvernement impérial a su grâce aux mesures adoptées, maintenir l'ordre et la sécurité publique et a institué plusieurs corps judiciaires avec mission de juger et de punir, sans exception et à quelque race ou religion qu'ils appartiennent, tous ceux qui se sont rendus coupables d'actes criminels. [...]

Toutefois les Arméniens, par leurs menées révolutionnaires, ne cherchent pas réellement comme ils le prétendent, à obtenir des réformes [...], ils visent à s'assurer la priorité et à détacher, sous une forme d'autonomie administrative, une partie importante de l'Empire dont l'intégrité et l'indépendance ont été affirmées par tant d'actes internationaux. Une pareille éventualité équivalant à un démembrement, le Gouvernement Impérial et la nation ottomane ne peuvent en aucun temps et en aucune manière y souscrire, et il est évident que les Grandes Puissances signataires desdits actes ne sauraient jamais y consentir elles-mêmes.

auprès des européens
Le Sultan tente de justifier les actes de l'empire ottoman sur les Arméniens et dit:

- les Arméniens sont égaux avec musulmans
- A ont protections et justices...

MAIS

- A → abusent de leurs confiance, rébellion, commettent des crimes,
- donc EO "obligé" → maintenir ordre et sécurité, juger, punir,
- A ne veut pas réformes mais indépendance

EN RÉALITÉ → massacre des A par EO

Source de

conflits entre les Arméniens et le pouvoir ottoman au XIXe siècle

Réformes du sultan (qui assure une meilleure égalité entre chrétiens et musulmans)

→ interprété par les Arméniens comme l'occasion d'avoir des privilèges nouveaux et politiques

→ musulmans se sentent offensés, défavorisés

↳ en contre-parti s'autorisent à piller et supprimer les chrétiens

→ chrétiens et musulmans encore + les un contre les autres

FINALEMENT RÉFORMES PAS PUBLIÉES

2 grands partis d'Arméniens

PARTI RÉVOLUTIONNAIRE SOCIALISTE

- représenter dans chaque ville par comité de dirigant et nécessaire
- veut s'affranchir de la domination du gouvernement turc
- veut indépendance
- veut remettre ancien royaume Arméniens
- est prêt à tout

VEUT LIBERTÉ

PARTI POUR LES RÉFORMES

- veut des réformes concernant: impôts, justice, cessation des persécutions injustes, réintégration chrétiens dans les emplois publics, assimilation des arméniens chrétiens aux musulmans
- parti où il y a le + de monde

VEUT L'ÉGALITÉ

PUISSANCES : revendications territoriales et/ou influence

Nationalisme

arménien

(Idées libérales Europe)

*Perturbations
exogènes*

Empire ottoman en déclin (massacres)

Arméniens

(nation : même langue,
culture, histoire)

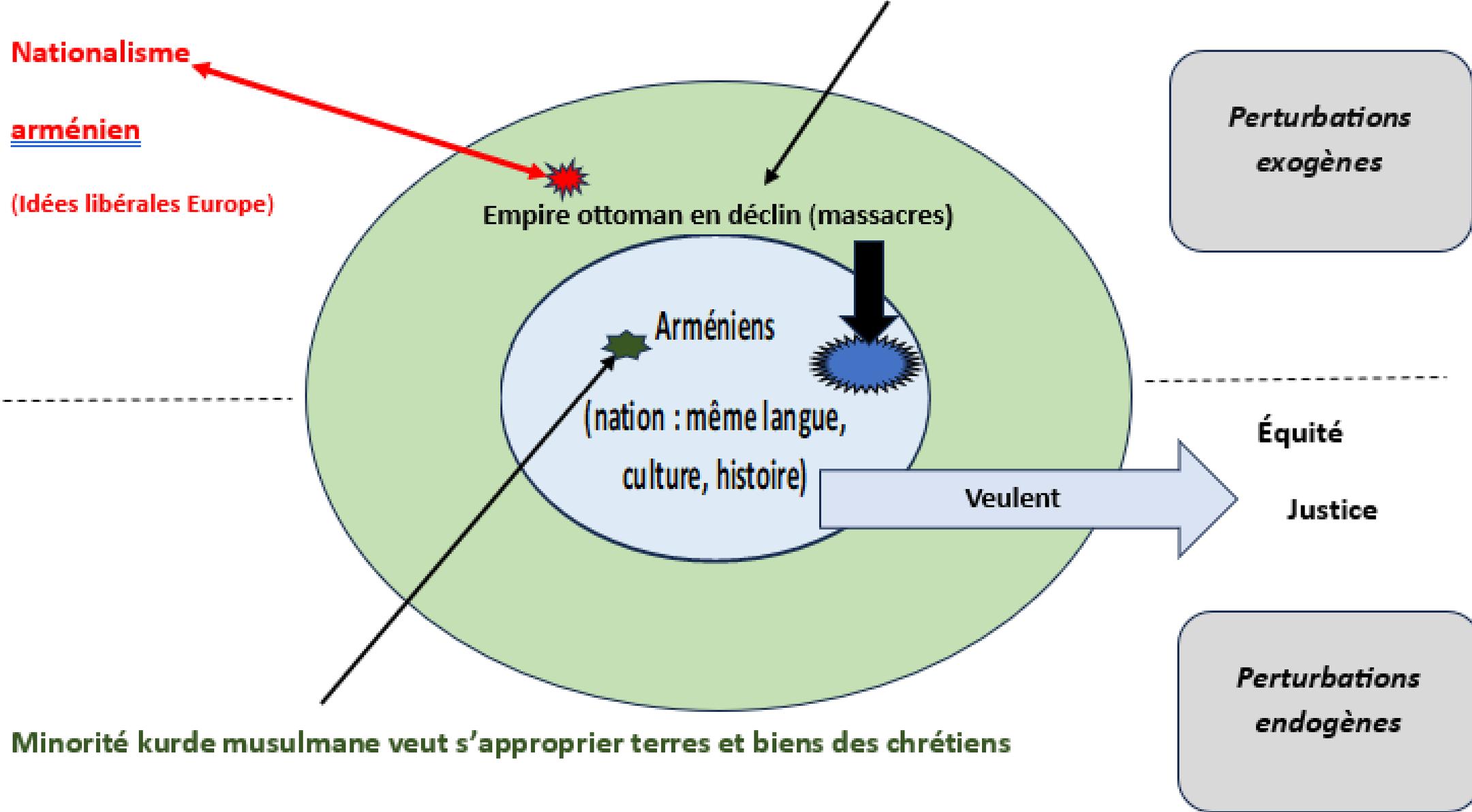
Veulent

Équité

Justice

*Perturbations
endogènes*

Minorité kurde musulmane veut s'approprier terres et biens des chrétiens



II Pb. : Pourquoi parle-t-on d'un génocide arménien dès avril 1915?

Activité 3 : Étude de documents en autonomie (50 mn)

Le *Comité Union et Progrès*, arrivé au pouvoir à la suite d'une révolution, connaît des difficultés croissantes dans la guerre qui l'oppose aux Alliés en 1915. Le génocide des arméniens débute le 24 avril 1915.

Après avoir présenté les documents, en précisant pourquoi ils donnent une vision historique et crédible des faits, vous expliquerez à l'aide de citations précises les caractéristiques du génocide arménien.

Vous pourrez en préciser **1/les méthodes** et **2/le mode de transmission des ordres**.

- **Déf. génocide** . *Géoconfluences* : (La rédaction) 2004, dernière modification en décembre 2023 Le terme de **génocide** a été créé en 1944 par le juriste **Raphaël Lemkin**. L'ONU en a donné une définition juridique dans la convention du 9 décembre 1948 pour la prévention de la répression du crime de génocide (art II) : il désigne les actes « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».
- **Joël Kotek**, qui a travaillé sur le génocide des Herero et des Nama dans le Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie) de 1904 à 1908, en donne une définition plus stricte. Selon lui, **cinq caractères sont requis pour qualifier l'entreprise génocidaire** : la désignation d'un groupe humain dont l'élimination est recherchée ; une idéologie, généralement un racisme teinté d'ethno-nationalisme ; la volonté d'éliminer totalement le groupe objet du génocide ; la décision, préméditée, d'engager cette action ; l'exécution de cette entreprise au nom de l'État.[...]

DOC.4 : 10 juillet 1915, télégramme de l'Ambassadeur des Etats-Unis Morgenthau à Constantinople, au secrétaire d'État américain Papers Relating to the Foreign Relations of the United States, 1915, Supplement, The World War File No. 867.4016/74, source : <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1915Supp/d1400>

« Persécutions d'Arméniens dans des proportions jamais atteintes.

Il semble qu'il y ait un plan systématique pour écraser la race Arménienne. [...] »

DOC. 5 : publié par **Taner Akçam, *Ordres de tuer*, CNRS éditions, 2020, p. 237.**

« Les Arméniens des provinces orientales qui viendraient à tomber entre vos mains doivent être éliminés par des mesures secrètes. »

DOC. 6 : (Ankara 36 PO 1 – 7) **12 mai 1919, Trébizonde, du délégué du Haut-Commissariat à Monsieur de France, Haut-Commissaire de la République française en Orient**

« ...ancien officier de gendarmerie, actuellement commerçant à Sivas, nommé Saad Eidin Muezzin Zadeh qui aurait conservé pour sa défense éventuelle quelques-uns des télégrammes originaux reçus par lui au sujet des massacres. Ces dépêches écrites sur papier portant comme signe distinctif un croissant noir et le n° 472 de la nomenclature officielle des imprimés du Gouvernement Ottoman, recommandaient de tuer à l'arme blanche pour économiser les munitions et invitaient les officiers de gendarmerie à persuader leurs hommes d'être sans pitié. »

- le ministre de l'Intérieur de l'Empire Ottoman en personne l'affirme; « les Arméniens [...] qui risquent de tomber entre nos mains doivent être éliminés par des mesures decretées »; → le gouvernement Ottoman sait donc, très bien ce qu'il fait! → volonté de détruire la race Arménienne, exterminée comme moderne.

- Mesures pas du decretées, car les Etats Unis sont déjà au courant « persécution d'Arméniens dans des proportions jamais atteintes »; les médias envoyés pour doit doivent deullement maintenir l'ordre face aux Arméniens révolutionnaires ont en réalité en réalité tous les Arméniens qu'ils croisent! Et comme au 1^{er} en turc, ils ont totalement le « feu vert » du gouvernement Ottoman.

- Et leurs actions sont particulièrement violentes et atroces « arrestations arbitraires, [...] tortures, expulsions massives, [...] fréquents cas de viol, pillages et meurtres, [...] massacres ». → aucune justice, aucune pitié, génocide pur et simple!

car nous sommes bien dans une extermination intentionnelle et systématique de tout un peuple

L'Histoire, février 2015, Annette Becker :

« l'Empire ottoman se voit en victime d'un encerclement par les puissances ennemies, les Russes au Nord, les Britanniques et secondairement les Français au sud et à l'est. **Si les Ottomans ont perdu la guerre, les Turcs l'ont finalement gagnée. Et cette victoire a été payée par les minorités chrétiennes considérées comme des ennemis de l'intérieur : les Arméniens**, sans doute 1,3 million de morts, et dans une moindre mesure, les Assyro-Chaldéens ou Syriaques qui, s'ils n'étaient pas au cœur du programme meurtrier, furent aussi massacrés quand l'occasion s'en présentait ».

Activité 3 : EMC - Mémoire et reconnaissance du génocide arménien : 1 h

Pb. Pourquoi la mémoire du génocide doit-elle être préservée?

Travail préparatoire à un oral de groupe

Nouveaux programmes EMC applicables sept. 2025 en 1^{ère}

Thème : La République et la nation – Nationalisme et citoyenneté – Les questions mémorielles

Projet de programme Enseignement moral et civique – 30 janvier 2024.		46
 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES</p> <p><i>École Sportif Futur</i></p>	Conseil supérieur des programmes	
	<ul style="list-style-type: none">les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la nation, constituant, tantôt le ferment de son unité, tantôt un champ d'affrontements idéologiques et politiques ;	Saisir les enjeux mémoriels à partir, par exemple, d'un personnage historique ou d'un lieu, d'un monument ou d'un événement (local si possible). Clarifier le sens des commémorations, discuter la notion de « devoir de mémoire ».

III- Construire une argumentation historique/ Activité 4 :

Activité 4 Sujet 1 : (groupe)

doc. 7, 8 et connaissances :
argumentation orale en groupe :

Vous rédigez une réponse argumentée au gouvernement turc début 1919 précisant le point de vue du *Ministère français des Affaires étrangères*, à la suite de la lecture de la missive envoyée par le président de la section de Sivas de la Ligue pour la défense des droits nationaux des provinces orientales.

Activité 4 Sujet 2 : (groupe)

doc. 9 et connaissances : argumentation orale en groupe :

Vous êtes un parlementaire français représentant ici la communauté arménienne de votre circonscription et vous écrivez une courte lettre argumentée plaidant la reconnaissance du génocide arménien par la France dans les années 1990.

BIBLIOGRAPHIE - Périodiques

Cahiers pédagogiques, « L'histoire à l'école : enjeux », n°546 - juin 2018, Dossier coordonné par A. Rayzal et B. Falaize

Etudes arméniennes contemporaines « Mass Violence in the Late Ottoman Empire: A Discussion », 11, 2018, Discussion sur les violences de masse à la fin de l'Empire ottoman : entretien avec Selim Deringil, Boris Adjemian et Mikaël Nichanian p. 95-104

L'Histoire, « Arméniens - Le premier génocide du XXe siècle », février 2015, n° 408

Sites web ou articles en ligne :

Géoconfluences : art. génocide (La rédaction) 2004, dernière modification en décembre 2023 / **EHNE** art. Le génocide arménien / **Les Clés du Moyen Orient**

https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1698836017710

(base documentaire du Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe)

<https://www.lefigaro.fr/vox/histoire/des-jeunes-turcs-a-mustafa-kemal-l-histoire-de-la-destruction-des-chretiens-de-l-empire-ottoman-20210702> Martin Bernier, 02/07/2021,

<https://orientxxi.info/magazine/1915-genocide-des-armeniens-l-entente-condamne-mais-ne-fait-rien,5847> Nicolas Lepoutre, 19/09/2022

<https://www.memorialdelashoah.org/wp-content/uploads/2016/05/texte-reference-memorial-shoah-ternon-comparer-genocides.pdf> Yves Ternon

Raymond [Kevorkian](#) Sciences Po, « L'extermination des Arméniens par le régime jeune-turc (1915-1916) » 22 Mars, 2010

[Revue d'Histoire de la Shoah](#) « La question d'Orient ou la sanglante agonie de « l'homme malade » [2003/1-2 \(N° 177-178\)](#), pages 63 à 87 [Claire Mouradian](#)

Ouvrages :

Taner Akçam, *Ordres de tuer, Arménie 1915*, CNRS éditions, 2019

Hamit Bozarslan, Vincent Duclert, Raymond Kévorkian, *Comprendre le génocide des Arméniens – De 1915 à nos jours*, Tallandier, coll. «Texto», 2022

Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie de l'Empire à nos jours*, Tallandier, 2013

Gérard Chaliand et Yves Ternon, *1915, le génocide des Arméniens*, Bruxelles, Complexe, 2006, p. 189 (partie écrite par Gérard Chaliand)

Hans Lukas Kieser, *Talaat Pacha. L'autre fondateur de la Turquie moderne, architecte du génocide des Arméniens*, CNRS Éditions, 2023

Yves Ternon, *Enquête sur la négation d'un génocide*, Marseille, Parenthèses, 1989 [consulté en ligne]